



### **Affectation**

Intitulé du poste, thématique

Direction/Département/Division  
Unité/UD/UID

Résidence administrative

**Chargé-e de mission inondations - PAPI**

Domaine : prévention des risques naturels

DREAL Occitanie / Direction des risques naturels /  
Département prévention des risques naturels

520 Allée Henri II de Montmorency  
34 064 MONTPELLIER

### **Contact**

Nom et mail du responsable du  
recrutement

Nom et mail du supérieur  
hiérarchique

Aurélie GEROLIN	<a href="mailto:aurelie.gerolin@developpement-durable.gouv.fr">aurelie.gerolin@developpement-durable.gouv.fr</a>
-----------------	--

Julien MERCE	<a href="mailto:julien.merce@developpement-durable.gouv.fr">julien.merce@developpement-durable.gouv.fr</a>
--------------	--

### **Contrat**

Date de début et fin de contrat

Modalités

Temps de travail

Rémunération

01/08/2026

30/12/2026

Horaire fixe

Pas de télétravail

35 h

Temps complet 100%

2 313,71 € brut

### **Définition des missions**

Au sein du Département Prévention des Risques Naturels de la DREAL Occitanie, assurer l'instruction de dossiers de Programmes d'études préalables (PEP), de dossiers de Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et des avenants associés, jusqu'à leur labellisation par les instances de bassin. Plus précisément :

- Réalisation de la complétude du dossier,

- Consultation des parties prenantes au sein et en dehors des services de l'État :
- DDT-M,
- Agences de l'eau,
- Collectivités compétentes en GEMAPI,
- Services compétents de la DREAL (contrôle des ouvrages hydrauliques, prévision des crues...),

- Analyse de la pertinence du projet de PAPI par rapport au cahier des charges national (gouvernance, stratégie globale de prévention des inondations, analyse coût-bénéfice, interface avec d'autres politiques publiques, etc.),
- Analyse de l'éligibilité des différentes actions au financement de l'État (Fonds Barnier),
- Rédaction du rapport d'instruction de la DREAL et, le cas échéant, du projet d'avis de la commission de bassin,
- Selon temps disponible, contribution à l'analyse des impacts de la Loi du 19 mai 2026, visant à soutenir les collectivités territoriales dans la prévention et la gestion des inondations, sur le suivi des PAPI en Occitanie.

La personne recrutée pourra également apporter un appui aux autres chargés de mission du Département Prévention des Risques Naturels, notamment en matière d'information préventive ou de culture du risque.